



RESUME DU SEMINAIRE POUR L'ELABORATION D'UN PROGRAMME DE TRAVAIL QUINQUENNAL SUR LES EFFETS, LA VULNERABILITE ET L'ADAPTATION: 17-19 OCTOBRE 2005

Le séminaire officiel pour l'élaboration d'un programme de travail quinquennal sur les effets, la vulnérabilité et l'adaptation, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC), s'est tenu du 17 au 19 octobre 2005, au Wissenschaftszentrum à Bonn, en Allemagne. Y ont pris part, plus de cinquante participants issus des Parties visées et des Parties non visées à l'Annexe I, ainsi que des organisations non gouvernementales. L'objectif de l'atelier consistait à parvenir à un terrain d'entente et à une compréhension commune quant au contenu, structure et processus éventuels de la mise en œuvre et aux modalités du programme de travail.

Le séminaire a été convoqué suite à une requête de l'Organe Subsidaire de l'UNFCCC chargé de fournir des avis Scientifique et Technologique (OSAST) à sa vingt-deuxième session, en mai 2005, à l'adresse du Secrétariat de l'UNFCCC, d'organiser, sous l'orientation du Président de l'OSAST, un séminaire officiel pour la facilitation du développement du programme de travail sur l'adaptation, avant l'OSAST 23, en vue de recommander une décision à la CdP 11, prévue en novembre/décembre 2005.

Le séminaire a offert aux Parties l'occasion de procéder à un échange de vues sur ce que pouvait être le contenu du programme de travail quinquennal de l'OSAST. Le débat s'est centré sur les quatre domaines thématiques ou d'action déterminés dans la décision 1/CP.10, nommément: les méthodologies, les données et la modélisation; les études de vulnérabilité; la planification de l'adaptation, les mesures et les actions; et, l'intégration dans le développement durable. Les options du processus de mise en application et les modalités du programme de travail ont également été traitées. Comme plate-forme de discussion, les participants ont d'abord utilisé le document de discussion élaboré par le Secrétariat sur la base des soumissions par les parties et des discussions menées dans l'atelier en session et dans le groupe de contact sur l'adaptation à l'OSAST 22, puis sur une synthèse officielles du débat mené dans l'atelier, élaborée par les Coprésidents.

L'ordre du jour du séminaire a été entièrement consacré à l'examen du programme de travail. Les lundi 17 et mardi 18 octobre, les participants ont échangé leurs observations d'ordre général et ont examiné les domaines thématiques possibles déterminés dans la décision 1/CP.10 et les ont élaborés dans le document de discussion. Mardi après-midi et mercredi 19 octobre, les participants ont focalisé leur attention sur la synthèse officielle de la discussion, élaborée par les Coprésidents. À la fin de la réunion, les Coprésidents ont présenté une version révisée de la synthèse officielle de la discussion intégrant les observations émanant du séminaire. Cette synthèse révisée, qui est une version avancée de la synthèse du séminaire de l'OSAST, du Président, n'a pas été ouverte aux commentaires mais sera postée sur le site web de l'UNFCCC dans un délai de deux semaines.

BREF HISTORIQUE DE L'UNFCCC ET DE L'ADAPTATION

Les changements climatiques sont considérés comme l'une des menaces les plus graves posées au développement durable, avec des effets défavorables attendus sur: la santé humaine, la sécurité alimentaire, l'activité économique, les ressources en eau et les autres ressources naturelles, et l'infrastructure physique. Le climat de la planète a des variations naturelles, mais les scientifiques s'accordent pour dire que les concentrations accrues de rejets anthropiques de gaz à effet de serre, dans l'atmosphère, sont en train de causer des changements dans le climat. Selon le groupe intergouvernemental sur l'évolution climatique (GIEC), les effets de ces changements climatiques ont déjà été observés et une majorité des scientifiques climatologues estime que de promptes mesures de précaution sont indispensables.

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par la mise en place de la Convention-cadre sur les Changements Climatiques (UNFCCC) en 1992. L'UNFCCC établit le cadre de l'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre, aux fins d'éviter "les interférences anthropiques dangereuses" avec le système climatique. Les gaz mis sous contrôle sont: le méthane, l'oxyde nitrique et, de manière particulière, le dioxyde de carbone. L'UNFCCC est entrée en vigueur le 21 mars 1994 et compte aujourd'hui 189 Parties. Les parties à l'UNFCCC se réunissent typiquement une fois par an dans la Conférence des Parties (CdP) et deux fois par an, dans les réunions de ses organes subsidiaires.

PROTOCOLE DE KYOTO: En décembre 1997, les délégués se sont réunis à la CdP-3, à Kyoto, au Japon et se sont accordés sur un Protocole, relevant de l'UNFCCC, engageant les pays industrialisés et les pays en transition économique (PTE), à réaliser des objectifs quantifiés, dans la réduction de leurs rejets de gaz à effet de serre. Ces pays, connus comme étant les Parties visées à l'Annexe I de l'UNFCCC, se sont ainsi engagés à réduire leurs émissions globales dans six gaz à effet de serre, de manière à en abaisser les niveaux, d'une moyenne de 5,2% par rapport à ceux de 1990 et ce, au cours de la période entre 2008 et 2012 (première période de l'engagement), avec des objectifs particuliers, variant d'un pays à l'autre. Le Protocole a été établi, par ailleurs, trois méca-

DANS CE NUMERO

| | |
|---|---|
| Bref Historique de l'UNFCCC et de l'Adaptation | 1 |
| Compte Rendu du Séminaire | 2 |
| Contenu, Processus et Modalité Possibles du Programmes de Travail. | 3 |
| Synthèse Officieuse de la Discussion, des Coprésidents | 4 |
| Remarques de Clôture | 6 |
| Réunions à Venir | 6 |



ismes souples destinés à aider les Parties visées à l'Annexe I à réaliser leurs objectifs nationaux de manière efficace du point de vue coût: un système d'échange des droits d'émission; la mise en œuvre concertée des projets de réduction d'émissions, entre les Parties visées à l'Annexe I; et, le mécanisme pour un développement propre (MDP) qui permet la mise en œuvre des projets dans des pays non visés à l'Annexe I. A ce jour, 156 Parties, dont 37 Parties visées à l'Annexe I, représentant un total de 61,6% des émissions de gaz à effet de serre de 1990 des pays visés à l'Annexe I, ont ratifié le Protocole, réalisant ainsi les conditions requises pour son entrée en vigueur, qui a eu lieu le 16 février 2005. La première Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 1) aura lieu en conjonction avec la CdP 11 à Montréal, au Canada, du 28 novembre au 9 décembre 2005.

ADAPTATION: L'adaptation est un thème intersectoriel de l'UNFCCC et s'y trouve mentionnée dans différents articles. En particulier, l'Article 4.1 de la Convention stipule que les Parties "formuleront, appliqueront, publieront et mettront à jour de manière régulière, des programmes nationaux et, le cas échéant, régionaux, contenant des mesures pour la facilitation d'une adaptation adéquate aux changements climatiques," et "coopéreront dans les préparatifs de l'adaptation aux effets des changements climatiques." L'Article 4.4 de la Convention stipule que les pays industrialisés Parties "aideront les pays en développement Parties qui sont particulièrement vulnérables aux effets défavorables des changements climatiques à faire face aux coûts de l'adaptation à ces effets défavorables." Bien que la CdP 1 ait en 1995 traité la question du financement de l'adaptation (décision 11/CP.1), ce n'est qu'après l'adoption des Accords de Marrakech, en 2001, que l'adaptation a commencé à être plus largement perçue comme étant un domaine d'action préminent, comme établi dans la décision 5/CP.7 (effets défavorables des changements climatiques).

Le processus actuel de l'élaboration d'un programme de travail structuré sur l'adaptation a commencé à Milan à la CdP 9 en décembre 2003, après l'achèvement de l'examen du Troisième Rapport d'Evaluation du Groupe Intergouvernemental sur les Changements Climatiques (GIEC). Dans ce qui est quelques fois appelé le "processus de Milan sur l'adaptation," la CdP 9 a demandé à l'OSAST d'entamer un travail sur les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des, et sur la vulnérabilité et l'adaptation aux, changements climatiques (décision 10/CP.9). L'OSAST a tenu un atelier avant session sur ce thème à l'OSAST 19 en décembre 2003, et deux ateliers en session aux OSAST 20 et 21.

Avec la décision 1/CP.10 (Programme de Travail de Buenos Aires sur les Mesures d'Adaptation et de Réactivité), les parties ont franchi une nouvelle étape en terme de travail sur l'adaptation, la CdP ayant appelé l'OSAST à élaborer un programme de travail structuré quinquennal sur les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des, et sur la vulnérabilité et l'adaptation aux, changements climatiques. Cette demande a mentionné en particulier les quatre questions ou domaines thématiques, d'ordre général, devant être traités par le programme de travail: les méthodologies, les données et la modélisations; les études de vulnérabilité; la planification, les mesures et les actions d'adaptation; et, l'intégration dans le développement durable, dans le cadre des attributions de l'OSAST telles que mentionnées dans l'Article 9 de la Convention. La CdP a également invité les parties à soumettre leurs vues sur le programme de travail et sa mise en œuvre.

Les Parties ont entamé les délibérations sur le programme de travail dans un atelier en session organisé à l'OSAST 22 en mai 2005. Le Président de l'OSAST a élaboré une synthèse de cet atelier, contenant les éléments possibles du programme de travail, pour servir de plate-forme à la suite des discussions. Ces éléments ont été repris par un groupe de contact, qui a poursuivi les délibérations sur l'objectif, la portée, le processus, la structure, les activités, les modalités et l'évaluation du programme de travail. Le groupe de contact s'est réuni à six reprises et a tenu de nombreuses consultations officielles. Toutefois, le programme de travail ne pouvait pas être achevé à l'OSAST 22, et l'ensemble des libellés ont été placés entre crochets. Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2005/4), l'OSAST a convenu d'examiner et d'élaborer davantage, à l'OSAST 23, le projet de décision de la CdP et ses projets d'annexes contenant les éléments possibles du programme de travail, en vue de transmettre le projet de décision, pour adoption, à la CdP 11. Pour faciliter cela, l'OSAST a également convenu de tenir un séminaire

officieux sous l'orientation du Président de l'OSAST, avant l'OSAST 23, qui se réunira en conjonction avec la CdP 11, à Montréal, à partir du 28 novembre 2005.

COMPTE RENDU DU SEMINAIRE

Halldór Thorgeirsson, Coordinateur de l'OSAST, du Secrétariat de l'UNFCCC, a souhaité la bienvenue aux participants et a annoncé avec tristesse la disparition de Joke Waller-Hunter, Secrétaire Exécutive de l'UNFCCC, samedi 14 octobre 2005. Il a rappelé ses accomplissements, a mis en exergue l'humilité et la franchise qui caractérisaient sa personnalité et la passion qui animait son travail, et a souligné son engagement sincère en faveur des principes de l'UNFCCC et du Protocole de Kyoto. Thorgeirsson a également souligné que Waller-Hunter était particulièrement intéressée par l'élaboration d'une approche stratégique pour l'adaptation. Les participants ont observé une minute de silence.

Le Président de l'OSAST, Abdullatif Salem Benrageb (Libye) a réitéré l'excellent travail accompli par Waller-Hunter en qualité de Secrétaire Exécutive de l'UNFCCC, et les nombreuses bonnes choses qu'elle a laissées derrière elle. S'agissant du séminaire, il a indiqué qu'en dépit de l'accord commun sur l'urgence d'élaborer un programme de travail et sur l'absence de divergences d'opinions fondamentales sur son contenu général, il n'y a pas de vision commune sur ce que devraient être les pôles de focalisation et les actions du programme de travail, et que pour résoudre cela, l'ordre du jour du séminaire a été entièrement consacré à l'examen de ces sujets. Benrageb a évoqué les réunions de haut niveau tenues depuis l'OSAST 22 qui ont traité l'importance de l'adaptation et de la gestion des risques, notamment le Sommet du G8 de Gleneagles et le Sommet Mondial des Nations Unies, et a exprimé l'espoir de voir le programme de travail être prêt à l'adoption à la CdP 11. Il a demandé à Kishan Kumarsingh (Trinidad et Tobago) et Helen Plume (Nouvelle Zélande) de coprésider l'atelier.

Thorgeirsson a ensuite présenté le document de discussion élaboré par le Secrétariat, sur la base des soumissions faites par les parties et de l'atelier en session et des discussions menées à l'OSAST 22, et qui englobe les options offertes pour le contenu éventuel, la structure, les domaines thématiques, le processus de mise en application et les modalités du programme de travail. Il a identifié les caractéristiques qui devraient guider le programme, à savoir: la réactivité, l'inclusion, la continuité, la fonctionnalité, l'orientation vers l'action et la compatibilité avec le mandat de l'OSAST. Précisant que tout ce qui a besoin d'être fait ne peut être couvert par l'OSAST en cinq ans, il a suggéré une approche à suivre sur "deux lignes" pour la mise en œuvre du programme de travail, avec une première ligne consacrée aux actions initiales qui pourraient être lancées immédiatement, et une ligne parallèle consacrée à l'activité d'inventaires dont les actions seraient définies plus tard. Il a proposé de focaliser le débat sur le contenu possible du programme de travail et sur le processus de mise en application et les modalités qui peuvent être utilisés.

Au cours du premier round d'observations générales, les participants ont applaudi le papier en tant que plate-forme de discussion, et ont souligné la nécessité de se focaliser sur le résultat souhaité du programme de travail quinquennal, notant, entre autres, l'importance de l'état des lieux, de la souplesse et de l'équilibre.

Le Canada, appuyé par l'Afrique du Sud, l'Autriche et plusieurs autres, a encouragé l'adoption d'une approche large de manière à ce que le programme de travail serve de catalyseur pour d'autres actions à l'extérieur de l'OSAST. La représentante des Iles Cook a souligné l'importance de nombreux cours d'action traitant des besoins urgents des pays les plus vulnérables et, avec le Bangladesh et d'autres, a appelé à la création d'un groupe spécial d'experts sur l'adaptation. L'Autriche a souligné le travail de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et du Groupe Spécial d'Experts Techniques sur la Diversité Biologique et les Changements Climatiques, et le Pérou a attiré l'attention sur le Quatrième Rapport d'Evaluation du GIEC (RE4). L'Espagne a mis l'accent sur le renforcement des capacités et sur la diffusion des données, en tant qu'objectifs généraux du programme de travail.

Evoquant l'intensité accrue des ouragans, la Jamaïque a mis en exergue l'importance de la satisfaction des besoins des pays les plus vulnérables et l'Ukraine a souligné les besoins de tous les pays.

Le Japon a fait état du temps limité qui reste avant la CdP 11 et, avec la Chine, a encouragé l'octroi d'un ordre prioritaire aux actions ayant rapport avec le programme du travail. Le Kenya a attiré l'attention sur le travail en matière d'adaptation accompli par le Groupe d'Experts Consultatif sur les Communications Nationales



des parties non visées à l'Annexe I de la Convention (GEC). La Croatie, avec d'autres, a souligné la nécessité d'être proactif. L'Inde et les Pays Bas ont mis l'accent sur l'engagement des gouvernements et des ONG opérant à l'échelon local.

CONTENU, PROCESSUS ET MODALITES POSSIBLES DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Le Coprésident Plume a invité les participants à présenter leurs observations d'ordre général sur les domaines thématiques possibles du programme de travail, élaborés dans le document préparé par le Secrétariat. La représentante des Etats-Unis a souligné l'importance d'examiner la connexion entre la vulnérabilité, les effets exercés et l'adaptation. Le Royaume-Uni a appelé à la réalisation d'un équilibre entre les trois éléments. Le Royaume-Uni a également souligné le besoin de prendre en ligne de compte les données déjà existantes. La Pologne a souligné que la vulnérabilité dépend largement des conditions locales et nationales, et de l'étendue de la détermination de la vulnérabilité par l'OSAST, et le Brésil a souligné que plusieurs actions sont susceptibles de s'étendre au-delà du programme de travail quinquennal. La Chine a mis l'accent sur l'inadéquation des capacités techniques nécessaires à l'entreprise de certaines activités, dans plusieurs pays en développement.

METHODOLOGIES, DONNEES ET MODELISATION:

Le Coprésident Plume a ensuite invité les participants à examiner la question des méthodologies, des données et de la modélisation. Mettant en relief le Compendium des méthodes et d'outils dont dispose l'UNFCCC pour l'évaluation des effets des, et de la vulnérabilité et de l'adaptation aux, changements climatiques (Compendium de l'adaptation), le Royaume-Uni a souligné la nécessité d'obtenir des parties des mises jour concernant l'utilisation du Compendium de l'adaptation et l'élaboration de nouvelles méthodes. Le Canada a souligné la nécessité de prendre en considération le travail accompli par des organes autres que l'UNFCCC dans le domaine de l'adaptation. La représentante des Iles Cook a souligné le rôle de l'apprentissage sur le tas et de l'utilisation de méthodologies multiples dans la poursuite de l'adaptation. Le Brésil a décrit ses capacités régionales en matière de modélisation climatique. Le Sénégal, avec le Bangladesh, a souligné la nécessité de rendre les modèles climatiques plus conviviaux et applicables à l'échelon local. Répondant aux questions du Coprésident Plume sur la coopération Sud-Sud, le Brésil a élaboré sur la nécessité de renforcer les capacités dans d'autres pays sud-américains pour les rendre à même d'utiliser les analyses des modèles climatiques régionaux brésiliens.

Répondant aux observations faites sur la résolution des modèles, la représentante des Etats-Unis a encouragé l'évitement d'une discussion sur les détails précis, et plutôt l'élaboration de catégories notionnelles. Le Président de l'OSAST, Benrageb, a retracé le mandat de l'OSAST et a rappelé aux participants qu'il ne s'agit pas là d'une session de négociation mais que l'objectif du séminaire est de jeter les fondations d'un programme de travail.

Au sujet de l'appel lancé par le Bangladesh à réduire les modèles, l'Autriche a mis en garde contre l'adoption d'une approche étroite, signalant qu'il y a des insuffisances dans divers domaines, tels que le manque de données ou de capacités, et pas uniquement le manque de modèles disponibles. La représentante des Iles Cook a proposé d'intégrer les indicateurs de la capacité de résistance et a mentionné d'autres processus où les besoins en matière d'adaptation sont identifiés. Elle a également appelé à rendre les domaines thématiques tournés davantage vers l'action. La Suisse a suggéré de classer les articles figurant dans les domaines thématiques proposés avant de considérer d'autres attributions. Le Brésil a mis l'accent sur la détermination des capacités préexistantes en matière d'adaptation, dans les pays et les institutions.

Le Coprésident Kumarsingh a souligné l'importance de l'approche à deux lignes et de la détermination plutôt des actions à mener que des objectifs exacts à atteindre et de faire en sorte qu'elles soient adaptées à un domaine thématique. Le Bangladesh a souligné la nécessité d'une approche ciblée et inscrite dans un calendrier précis pour chaque activité. La Finlande a ajouté qu'il serait utile d'établir une distinction entre les partenaires et les clients, dans les activités ayant trait à l'adaptation. Le Canada, suivi par les Etats-Unis et l'Australie, a suggéré l'adoption d'une approche stratégique dans l'élaboration du programme de travail. La représentante des Etats-Unis, avec la Finlande et d'autres pays, a signalé que le débat est paralysé par les quatre catégories figurant

dans le document de réflexion. Elle a souligné que les méthodologies, les données et la modélisation constituent un domaine transversal qui touche à l'ensemble des autres domaines thématiques.

Le Coprésident Kumarsingh a proposé, et les participants ont accepté, de faire du domaine thématique des méthodologies, des données et de la modélisation, un thème transversal touchant à l'ensemble des autres domaines thématiques. Le Royaume-Uni a appelé à établir une distinction entre les travaux à entreprendre à la Convention et à l'échelon national. Le Coprésident Kumarsingh a déclaré que l'objectif de l'atelier consiste à élaborer une compréhension commune qui permettrait l'achèvement du libellé de la décision. L'Ouzbékistan a souligné l'urgence de fournir aux décideurs des conseils concernant l'intégration de l'adaptation dans le développement.

Répondant aux diverses observations faites sur le niveau de détail et les critères, Thorgeirsson a souligné la nécessité d'établir des priorités, et a mis en garde contre un programme de travail qui semblerait trop complexe ou trop vague aux ministres présents à la CdP 11, signalant que certains de ces ministres sont très préoccupés par les effets des changements climatiques.

ÉVALUATIONS DE LA VULNERABILITE: Au sujet des études de vulnérabilité, la Suisse a souligné la nécessité de tirer avantage des sources d'informations déjà disponibles. Le délégué des Pays-Bas a souligné l'importance des efforts multidisciplinaires impliquant les personnes travaillant dans les secteurs alternatifs ainsi que les décideurs, pour la conduite des études de vulnérabilité et d'impact. La représentante des Etats-Unis a déclaré que le bilan pourrait être plus important dans certains domaines que dans d'autres, et, appuyé par le Royaume-Uni, a suggéré d'examiner plutôt les effets régionaux que les effets sur des parties particulières. Le Royaume-Uni, appuyé par l'Espagne et d'autres, a déclaré qu'on pouvait appréhender l'information concernant la vulnérabilité à travers un questionnaire globalement structuré qui traiterait des questions méthodologiques et des coûts de la mise en application, à travers l'ensemble des secteurs. L'Australie a souligné la nécessité d'introduire des verbes d'action dans les sous-thèmes proposés dans le cadre des domaines thématiques. Le Pérou a suggéré d'intégrer les effets à la fois sociaux et économiques en tant que composante nécessaire des études de vulnérabilité. Le Bangladesh a souligné le rôle de l'OSAST dans la fourniture d'outils pour l'examen des effets économiques des changements climatiques, et la Jamaïque a souligné que nombre d'outils disponibles conviennent mieux aux pays industrialisés qu'aux pays en développement.

PLANIFICATION, MESURES ET ACTIONS D'ADAPTATION: Mardi 18 octobre, les participants ont traité la planification, les mesures et les actions d'adaptation. L'Autriche, appuyée par la Pologne, a souligné l'importance de l'intégration de l'adaptation dans les stratégies de développement national. Le Royaume-Uni a proposé de procéder à une collecte des données concernant les expériences nationales. Il a attiré l'attention sur le séminaire de l'UNFCCC sur la mise au point et le transfert des technologies d'adaptation écologiquement rationnelles, tenu à Trinidad et Tobago, au mois de juin 2005, et sur d'autres travaux menés dans le cadre de la Convention. Le Sénégal a souligné l'importance du transfert des technologies et, avec Cuba, a souligné la nécessité de prévisions climatiques pour les pays en développement, compte tenu de l'accroissement de la variabilité climatique. L'Australie, appuyée par les Etats-Unis, a proposé de grouper la liste des actions relatives à ce domaine thématique sous trois postes: la collecte et l'analyse des données, le suivi et l'évaluation; la promotion et l'élaboration d'outils analytiques et le transfert des technologies; et les processus d'évaluation liés à la prise de décision. Il a ajouté que l'accord sur des objectifs à long terme pour l'adaptation, est une décision politique à prendre à l'échelon national et que ce sujet devrait être traité ailleurs. La Suisse a mis en relief les approches ascendantes qui tiennent compte des expériences nationales avec l'adaptation dans les différents secteurs, à la fois en terme de réussites et de lacunes identifiées dans les communications nationales. Il a également souligné l'importance de l'analyse des coûts de l'adaptation, des "mécanismes de solidarité" et de la coopération, et d'une gouvernance claire.

L'Autriche, appuyée par le Japon, et contrée par la Chine, le Brésil, la Suisse et le Pérou, a suggéré d'établir un lien entre les objectifs à long terme de l'adaptation et de l'atténuation. La Chine, le Brésil et d'autres ont souligné la nécessité d'éviter de rendre le programme de travail plus complexe que nécessaire en rattachant l'adaptation à l'atténuation. Le Japon, appuyé par la Finlande, a



souligné que l'établissement d'un lien entre l'adaptation et l'atténuation serait un plus, utile aux analyses de coûts-bénéfices de l'adaptation. Il a également souligné que de bonnes évaluations de la vulnérabilité sont une condition préalable pour la planification de l'adaptation. Le Président de l'OSAST, Benrageb, a souligné la nécessité de renforcer les capacités compte tenu des décalages entre les aptitudes des pays, à entreprendre des actions d'adaptation.

Le Coprésident Plume a mis en garde contre la schématisation des domaines thématiques identifiés dans le document de réflexion et contre l'absence d'une référence aux objectifs à court et à long termes. Le délégué des Philippines a souligné la nécessité de renforcement de la collecte des données et des mécanismes de rétablissement. La Fédération de Russie a proposé d'insérer une référence non seulement à l'accès aux données mais également à l'élaboration des données. L'Inde a souligné que la planification de l'adaptation devrait être intégrée dans la planification de l'infrastructure des projets de développement, et la Pologne a proposé d'intégrer les aspects sociaux de l'adaptation. Attirant l'attention aux actions énumérées dans la décision 1/CP.10, la représentante des Etats-Unis, appuyé par la Finlande, a souligné la nécessité de fournir un avis scientifique. Le Royaume-Uni a mis en lumière l'absence des publications concernant les stratégies nationales d'adaptation et, avec Cuba et d'autres, a mis en relief le lien entre la planification de l'adaptation et l'intégration dans le développement durable. Le Canada a souligné que la capacité adaptative établit naturellement une jonction entre la vulnérabilité, les effets et l'adaptation, et a mis en garde contre la perte de la focalisation sur l'adaptation, lors du traitement du développement durable en tant que thème intersectoriel. Appuyé par les Philippines et d'autres, la représentante a suggéré d'intégrer les rubriques du chapeau avec de larges plans d'action, tels que le suivi et l'évaluation, dans le cadre desquels des actions spécifiques pourraient être déterminées. Le délégué des Pays-Bas a souligné la nécessité de considérer la perspective à long terme et a déclaré que le programme de travail devrait être un exercice conduit par les pays eux-mêmes. L'Espagne a appelé à l'insertion d'une référence spécifique aux processus participatifs et a souligné le besoin de déterminer les résultats à court terme, en tant que partie intégrante du programme de travail.

L'Australie, avec le Soudan et d'autres, a appelé à l'amélioration des capacités à l'échelon local, et l'Arabie Saoudite a souligné la nécessité d'un mécanisme d'assistance. Soulignant que la communication est une composante clé de l'adaptation, elle a proposé l'établissement dans les meilleurs délais d'un site web consacré à la diffusion de l'information, et a ajouté que l'adaptation implique un changement du mode de vie et que la perspective à long terme est critique. La Suisse a proposé le collationnement des matériels disponibles concernant l'adaptation dans le cadre des Plans d'Action Nationaux en matière d'Adaptation et des Communications Nationales. L'Ukraine a parlé de l'importance des indicateurs pour l'adaptation.

INTEGRATION DANS LE DEVELOPPEMENT

DURABLE: Au sujet de l'intégration de l'adaptation dans le développement durable, la Finlande a souligné l'importance des partenariats, y compris avec les collectivités locales. Le délégué des Maldives, apportant son appui au Kenya et au Bangladesh, a mis en exergue son empressement à aller de l'avant vers la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités d'adaptation. Le Sénégal, appuyé par les Iles Cook, a souligné l'importance d'examiner la manière dont les activités d'adaptation s'intègrent dans l'ordre du jour plus large du développement durable. La représentante des Iles Cook a encouragé la prise en compte des produits et des objectifs à court terme, et a mis en relief les effets de l'adaptation sur le développement durable. Avec le Canada, elle a suggéré que les histoires de réussite en matière d'adaptation ne peuvent émerger que de projets de démonstration. Samoa a souligné la nécessité de traiter l'équilibre entre la vulnérabilité, l'adaptation et les effets, et de traiter les activités d'adaptation concrètes autres celles de l'état des lieux. La Suisse a mis en garde contre l'utilisation d'outils et de pratiques d'ordre général pour la détermination des synergies entre les changements climatiques et le développement durable. Il a également souligné que les études de vulnérabilité sont tributaires des pays et que l'évaluation des risques implique des jugements de valeur. Avec d'autres, il a identifié la nécessité de fournir à la fois aux décideurs et aux parties prenantes, de meilleures informations pour améliorer la capacité d'adaptation de domaines tels que les secteurs économiques. Le Royaume-Uni a souligné la nécessité de créer des modalités pour la quantification des risques climatiques

applicables aux secteurs et de mener des études de vulnérabilité. Le Japon a souligné la nécessité de dégager uniquement les questions de développement durable qui ont rapport avec les changements climatiques. La Jamaïque a souligné que de nombreuses activités d'adaptation sont en train de devenir de plus en plus onéreuses. Le Portugal a déclaré que l'adaptation est à la fois un problème posé à la fois aux pays industrialisés et aux pays en développement. Thorgerirsson a souligné que la CdP 11 fournira des directives quant à l'affectation du nouveau financement de 100 millions de dollars mis à disposition à travers le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et que les deux nouveaux programmes du Secrétariat – axés sur le soutien de la mise en application et sur l'adaptation, la science et la technologie – pourraient être utiles au programme de travail.

PROCESSUS ET MODALITES: Faisant état des observations présentées par les participants sur l'état des lieux, l'échange d'information sur les bonnes pratiques et les leçons apprises, et la création potentielle d'un groupe spécial d'experts, le Coprésident Plume a proposé de traiter les options offertes pour le processus de mise en application et les modalités du programme de travail. Le Canada, avec l'Australie, les Etats-Unis et d'autres, a déclaré que les modalités dépendraient des actions qui seront adoptées. La représentante des Etats-Unis a souligné l'utilité des séminaires. Le Royaume-Uni a mis l'accent sur la nécessité de déterminer clairement la nature et le rôle de l'éventuel groupe spécial d'experts. Le Coprésident Plume a indiqué qu'une synthèse du débat serait mise à disposition au cours de la séance de l'après-midi.

SYNTHESE OFFICIEUSE DE LA DISCUSSION, DES COPRESIDENTS

Mardi après-midi, le Coprésident Kumarsingh a introduit la synthèse officieuse de la discussion du séminaire sur le programme de travail, et a demandé aux participants de présenter leurs observations d'ordre général.

Plusieurs participants ont proposé d'utiliser le libellé retenu dans l'Article 9 de la Convention (OSAST), et le Royaume-Uni a proposé de traiter la question de la compatibilité avec le mandat de l'OSAST, dans le paragraphe du chapeau. Au sujet du résultat escompté du programme de travail, le Royaume-Uni, avec d'autres, a souligné que la visée du programme de travail devrait consister à améliorer la capacité de déterminer, de décider et d'appliquer les mesures d'adaptation.

La Suisse a suggéré d'accorder une priorité à l'état des lieux avant de proposer des mesures particulières. Le Coprésident Kumarsingh a demandé aux participants de se focaliser sur les activités particulières éventuelles à mener dans le cadre de chacun des domaines thématiques. La représentante des Etats-Unis a souligné qu'il est important que ce processus aboutisse à l'amélioration de la qualité des données collectées et qu'il est besoin de déterminer l'audience cible avant d'entreprendre des activités telles que la promotion de la compréhension des risques climatiques et des vulnérabilités. L'Australie a déclaré que l'intégration du développement durable n'est pas un domaine thématique, et a souligné que tous les pays sont vulnérables aux changements climatiques. Le délégué a suggéré d'éclaircir l'audience cible pour l'amélioration de la disponibilité des données socioéconomiques. Le Pérou a souligné que nombre de mesures ayant trait au renforcement des capacités et à la formation technique, figurant dans la décision 1/CP.10 ne sont pas mentionnées dans la synthèse de la discussion. Le Coprésident Kumarsingh a répondu que le renforcement des capacités fait beaucoup partie intégrante du cadre du programme de travail. Samoa a souligné la nécessité de faire référence aux besoins des pays les plus vulnérables, et le Bangladesh a souligné que les données socioéconomiques ayant trait aux populations vulnérables sont essentielles.

Le Président de l'OSAST, Benrageb, a rappelé aux participants qu'il est besoin d'une proposition juste et équilibrée qui a de bonnes chances d'être adoptée par la CdP 11.

Au sujet de la promotion de la compréhension des risques climatiques, des principales vulnérabilités et les seuils des changements climatiques, l'Autriche, contrée par le Brésil et le Pérou, a proposé l'insertion d'une référence aux forêts. Le Pérou a suggéré d'insérer plutôt une référence aux écosystèmes fragiles.

Le Canada, appuyé par l'Autriche, le Soudan et plusieurs autres pays, a souligné la nécessité d'éviter la limitation du programme de travail à la décision 1/CP.10, précisant que le programme de travail devrait servir de cadre large à stimuler l'investissement et le travail à l'extérieur de la Convention. A cet égard, elle a mentionné le gouvernement national et les communautés autochtones du



Canada, ainsi que le GEC, comme exemples d'autres processus et d'autres communautés qui cherchent à obtenir de l'UNFCCC des orientations au sujet de l'adaptation. La représentante des Etats-Unis, avec les Pays-Bas, a appelé à une référence aux secteurs et, s'agissant du travail de l'OSAST, elle a proposé d'utiliser une formulation stipulant que l'OSAST "explorera" les actions déterminées dans le programme de travail, au lieu d'utiliser d'autres verbes tels que "promouvoir", "améliorer" ou "collecter."

Le Pérou, avec l'Arabie Saoudite, la Norvège et plusieurs autres, a proposé de considérer l'insertion de l'intégration comme thème transversal. Le Portugal a suggéré d'accroître les références aux synergies. Le délégué des Pays-Bas, appuyé par la Finlande, a appelé à l'ajout d'une référence explicite au savoir local. La Suisse a préféré l'insertion d'une référence aux acteurs locaux. La Norvège a souligné que l'adaptation devrait être intégrée dans le développement et que cela pourrait ouvrir de nouveaux domaines de financement. L'Afrique du Sud a désapprouvé, précisant que le financement des projets d'adaptation ne doit pas être tributaire du financement du développement.

Le Coprésident Kumarsingh a demandé aux participants de déterminer les modalités et les horizons temporels du programme de travail. L'Australie a suggéré d'utiliser un compendium ou un site web comme outil de diffusion de l'information. La Suisse a suggéré que les actions soient déterminées au départ sur une base annuelle ou semestrielle et amendées par la suite dans les réunions de l'OSAST. Répondant à une demande de la Suisse sur la disponibilité des ressources du Secrétariat, Thorgeirsson a précisé que le budget du Secrétariat est limité et que le programme de travail est la responsabilité de l'OSAST et non du Secrétariat. Il a ajouté que la majeure partie des activités d'adaptation allait impliquer d'autres acteurs.

La Finlande a souligné la nécessité de déterminer les formes et les sources d'informations disponibles avant de décider des modalités devant encadrer la diffusion, aux utilisateurs, des données concernant les effets et les vulnérabilités. La Jamaïque a souligné que des données utiles sont disponibles dans les communications nationales et, appuyée par le Kenya, a décrit d'autres initiatives disponibles, y compris les consultations des parties prenantes.

La Suisse a souligné la nécessité de collationner les enseignements tirés, avant de promouvoir l'élaboration et la diffusion des méthodes d'évaluation des effets et des vulnérabilités. Le délégué a indiqué qu'une grande quantité d'informations concernant les stratégies d'adaptation est disponible dans les communications nationales des parties visées à l'Annexe I. Il a également indiqué que des institutions telles que le Centre de Diffusion des Données du GIEC pourrait fournir des renseignements concernant les domaines transversaux, pour la modélisation, et que le Secrétariat pourrait aider à la collation et à la mise à disposition de ces renseignements.

Faisant état de la demande figurant dans la décision 1/CP.10, d'organiser des séminaires régionaux, le Pérou a offert d'accueillir le premier de ces séminaires. Les Etats-Unis, avec la Finlande, ont souligné que les séminaires mentionnés dans la décision 1/CP.10 ont déjà été réservés. Le Canada a déclaré que l'UNFCCC pourrait inviter ses propres organes, tels que le GEC, à organiser des séminaires. Répondant à une question posée par le Royaume-Uni sur le but spécifique des séminaires régionaux, Thorgeirsson a précisé que le but en est de rendre compte des besoins et des priorités de la région mais que le programme de travail devrait rendre les séminaires plus ciblés. Le Canada, avec l'Espagne, a ajouté que les séminaires régionaux pourraient être les meilleurs moyens de partager les données information, d'explorer les opportunités et d'intégrer d'autres secteurs et institutions. La Croatie a ajouté qu'il est besoin de séminaires distincts où des spécialistes des changements climatiques peuvent interagir avec les représentants des secteurs pertinents. L'Autriche a recommandé la tenue de séminaires en session durant les réunions de l'OSAST, en guise de forum permettant aux parties de présenter leurs rapports concernant les leçons apprises en rapport avec l'adaptation. La représentante des Iles Cook a mis en exergue le rôle potentiel des groupes de travail intersectoriels.

L'Espagne a proposé que le Secrétariat de l'UNFCCC parachevè et mette à jour le Compendium actuel de l'adaptation. La Suisse a appelé à des calendriers précis. Le Japon, appuyé par les Etats-Unis, a mis l'accent sur les limitations du budget et autres, et a souligné la nécessité de se focaliser sur le programme de travail

quinquennal. Le délégué des Etats-Unis a soutenu l'idée de mettre en place d'un groupe spécial d'experts pour commencer le programme de travail.

L'Afrique du Sud, appuyée par plusieurs participants, a proposé de fixer des "points de repères" ou des dates butoirs pour les actions déterminées, de manière à permettre un feedback sur les recommandations et sur la suite des progrès. Thorgeirsson a souligné que l'OSAST procédera à l'examen du RE4 du GIEC en 2008 et que cela sera une bonne occasion pour une interaction avec les experts. Il a suggéré que l'éventuelle demande au GIEC de présenter un rapport sur les questions d'adaptation, ne devrait pas être limitée au RE4 du GIEC, mais englober aussi les dernières recherches qui ne seraient pas couvertes par le rapport d'évaluation. Thorgeirsson a également indiqué qu'il y aura un rapport du Système Mondial d'Observation du Climat, à l'OSAST 23, à Montréal.

La Suisse a appelé à un rôle important pour le Secrétariat de l'UNFCCC, dans le programme de travail, en particulier, dans le domaine de la diffusion des données. Répondant à une question du Brésil sur la capacité du Secrétariat d'établir un centre d'échange d'informations, pour la diffusion des données, Thorgeirsson a indiqué que le Secrétariat dispose des ressources techniques requises mais pas des ressources financières nécessaires.

Mercredi 19 octobre, les participants ont poursuivi la l'examen de la synthèse officieuses des discussions, élaborée par les Coprésidents. Au sujet de la promotion de l'élaboration et de la diffusion des outils analytiques et décisionnels, l'Autriche a fait état de l'absence d'une compilation de ces outils, et a déclaré qu'il s'agit là d'un point qu'un questionnaire pourrait résoudre. Le délégué a également mis en relief l'efficacité des séminaires en session en matière d'échange d'expériences. La représentante des Iles Cook, appuyée par le Soudan, a souligné la nécessité d'outils d'évaluation rapide de la vulnérabilité. L'Australie, avec d'autres, a proposé d'utiliser des outils simples et pratiques pour fournir des orientations concernant l'efficacité des mesures d'adaptation. L'Afrique du Sud a souligné la nécessité d'une évaluation du programme de travail lui-même. La Fédération de Russie et les Philippines ont souligné l'importance de l'intégration des données concernant les conditions climatiques inhabituelles et l'engagement des experts nationaux, à cette fin.

Le Royaume-Uni a souligné l'absence de méthodologies prêtes à l'usage pour l'évaluation des mesures d'adaptation. La Jamaïque a souligné que les mesures pourraient être jaugées par leur efficacité. Le Soudan a appelé à une sorte d'orientation sur les bonnes pratiques en matière d'adaptation et, avec la Jamaïque et d'autres, a mis en relief la référence à la planification de l'adaptation. La Jamaïque et d'autres ont suggéré de demander au GIEC la soumission d'un rapport spécial sur l'adaptation. Cuba a proposé d'utiliser les données disponibles dans les communications nationales et les organes experts existant au sein de la Convention, tels que le GEC et le Groupe d'Experts sur le Transfert des Technologies. Le délégué des Philippines, appuyé par ses homologues des Iles Cook et du Japon, a mis en exergue les liens entre évaluations, adaptation et intégration, et a suggéré que ces liens soient reflétés dans la base des données relatives à l'adaptation, qui devrait englober également les expériences utiles des pays en développement.

Le délégué des Etats-Unis a proposé de commencer par établir un état des lieux, en guise de première action. Soulignant que les mesures d'adaptation englobent les politiques aussi bien que l'infrastructure, l'Australie, appuyée par les Iles Cook, l'Arabie Saoudite et d'autres, ont appelé à différents types d'états des lieux.

Soulignant l'importance des processus participatifs, la représentante des Iles Cook a proposé l'insertion d'une référence à la coopération internationale "entre les parties et d'autres organisations." Elle a également souligné la nécessité de prendre en ligne de compte le savoir local et d'améliorer la capacité de résistance. Le délégué des Pays-Bas a mis en relief le rôle du secteur privé dans la coopération internationale et la nécessité d'examiner et d'élargir l'ordre du jour de l'adaptation aux institutions de développement durable pertinentes. Le Bangladesh, avec la Chine et la Thaïlande, a souligné l'importance de la coopération internationale et de la collaboration bilatérale dans le renforcement des capacités en matière d'évaluation d'impact et de vulnérabilité. Le Soudan a souligné la nécessité d'une plus grande coopération entre la Convention et les processus multilatéraux. Le Brésil a souligné l'importance des correspondants nationaux dans la promotion des synergies du programme de travail avec d'autres accords environnementaux multilatéraux.



Au sujet des séminaires éventuels, la Finlande, appuyée par les Etats-Unis et le Canada, a proposé d'articuler les séminaires sur l'adaptation, sur quatre thèmes: les besoins en matière d'outils et de données et leurs disponibilités; les questions critiques; les outils de suivi d'évaluation; et, les bonnes pratiques. Les Etats-Unis, appuyés par l'Arabie Saoudite, ont souligné le besoin d'adopter une approche sectorielle, pour les séminaires. La représentante des Iles Cook a souligné la nécessité de davantage de souplesse dans la structuration des séminaires et a mis en garde contre la duplication des travaux. Thorgerirsson a souligné le besoin d'orientations spécifiant l'audience cible des séminaires.

Le Japon a souligné les avantages des diverses actions d'adaptation. Le Royaume-Uni a souligné la nécessité de mettre en présence les utilisateurs et les producteurs des données climatiques aux échelons régional et national. Le délégué des Etats-Unis a déclaré que la détermination de l'audience des actions, aiderait à mieux définir les modalités. La Finlande a souligné qu'il est important d'influencer les décideurs, qui sont les principales audiences du programme de travail. Le délégué des Philippines a appuyé son homologue des Pays-Bas dans la mise en relief de l'importance de l'intégration des vues de ceux qui sont extérieurs à la convention, tels que le secteur de l'industrie, et a décrit quelques uns des efforts fournis par les pays dans le cadre du renforcement de la relation des utilisateurs et des producteurs des données.

SYNTHESE REVISEE DE LA DISCUSSION: Le Coprésident Kumarsingh a ensuite présenté une version révisée de la synthèse officielle des Coprésidents, intégrant les discussions mentionnées précédemment. Le projet n'a pas été ouvert aux observations mais a été considéré comme étant une version avancée de ce qui serait présenté en guise de synthèse du Président de l'OSAST des débats du séminaire.

La synthèse officielles des discussions stipule que le programme de travail consiste en trois domaines thématiques, à savoir: les effets et la vulnérabilité; la planification de l'adaptation, les mesures et actions; et l'intégration. Les méthodologies, les données et la modélisation apparaissent comme étant un thème transversal. La synthèse souligne également que le résultat escompté du programme de travail est des capacités améliorées, aux multiples niveaux, à la détermination et à la compréhension des effets et des vulnérabilités et des réponses d'adaptation possibles, et de permettre aux pays de sélectionner et de mettre en application des actions d'adaptation efficaces et de haute priorité. Le programme de travail est également susceptible de faciliter la mise en application de la décision 1/CP.10, selon ce qu'il convient.

La synthèse de la discussion des Coprésidents identifie aussi des sous-articles pour chacun des domaines thématiques. S'agissant des effets et de la vulnérabilité, elle identifie:

- la promotion de l'élaboration et de la diffusion des outils et des méthodes d'évaluation des effets et de la vulnérabilité;
- l'amélioration de l'accès à des données de haute qualité concernant la variabilité et climatique et les événements extrêmes actuels et futurs;
- la promotion de la compréhension des risques climatiques, des principales vulnérabilités et des seuils de l'évolution climatique;
- l'amélioration des données socioéconomiques disponibles concernant les populations et les secteurs économiques vulnérables et concernant les effets économiques des changements climatiques; et
- la collecte, l'analyse et la diffusion des enseignements tirés.

Au sujet de la planification de l'adaptation, des mesures et actions, la synthèse de la discussion identifie:

- la promotion de la mise au point et de la diffusion d'outils analytiques et décisionnels;
- la collecte et la diffusion des enseignements tirés des stratégies d'adaptation;
- la stimulation de la recherche et des technologies d'adaptation et la diffusion des solutions et des technologies adaptatives; et
- la promotion de la coopération internationale visant à aider les pays vulnérables dans l'amélioration de leur capacité de résistance et de leur gestion des risques climatiques, accordant une priorité aux pays les plus vulnérables.

Au sujet de l'intégration, la synthèse de la discussion identifie l'amélioration des synergies entre les actions visant à renforcer la capacité de résistance face aux risques climatiques avec d'autres objectifs du développement durable. En outre, la synthèse de la discussion des Coprésidents énonce: que le programme de travail

englobera à la fois des activités spécifiques à court et à long termes et des activités nécessitant des compléments d'informations avant de pouvoir être lancées; et que les activités seraient guidées par les conditions générales de: réactivité, insertion, continuité, fonctionnalité et orientation vers l'action. La synthèse fait état également des modalités possibles, notamment, les séminaires, les groupes spéciaux restreints d'experts, les ressources basées sur le web, les questionnaires, "les soumissions ciblées" présentées par les parties, et, les différents types d'inventaires.

REMARQUES DE CLOTURE

Avec le Coprésident Plume, le Coprésident Kumarsingh a souligné que le débat très constructif qui a été mené dans le séminaire fournirait de précieuses orientations pour la prise de décision à Montréal, à la CdP 11. Le Président de l'OSAST, Benrageb, a remercié le gouvernement du Canada et les autres gouvernements qui ont fourni des fonds pour la tenue du séminaire officiel, le Secrétariat, les Coprésidents et les participants, et a clôturé la réunion à 13 h 11.

REUNIONS A VENIR

SEMINAIRE SUR LES APPROCHES POLITIQUES INTERNATIONALES DU TRAITEMENT DU DEFI POSE PAR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Organisé par l'Organisation Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Conservation Environnementale (IPIECA) et l'Office Chinois des Affaires Environnementales Internationales, ce séminaire aura lieu les 25 et 26 octobre 2005, à Pékin, en Chine. Les participants examineront les éléments clés de la gestion des risques posés par les changements climatiques et de l'architecture des politiques futures visant à traiter les changements climatiques. Pour plus de précisions, contacter: IPEICA; tel: +44-020-7633-2388; fax: +44-020-7633-2389; e-mail: paula.lynch@ipieca.org; internet: http://www.ipieca.org/downloads/climate_change/beijing2005/beijing_email/ccwg_beijing.html

CRÉATION DU CLIMAT PROPICE AU CHANGEMENT – DEUXIEME TABLE RONDE SUR LE FINANCEMENT DE L'ENERGIE DURABLE: Cette table ronde se déroulera le 27 octobre 2005, à New York, aux Etats-Unis. Les Participants y exploreront les approches réussies en matière de financement et d'investissement dans les domaines de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. Cet événement suivra la Table Ronde Mondiale du PNUE sur l'Initiative en matière de Financement. Pour plus de précisions, contacter: Eric Usher, UNEP Energy Branch; tel: +33 (0)1-44-37-76-14; e-mail: eric.usher@unep.fr; ou Paul Clements-Hunt, UNEP Finance Initiative; tel: +41 (0)22-917-8116; e-mail: pch@unep.ch; internet: <http://www.sefi-roundtable.org/>

SOMMET SUR L'ENERGIE EN AFRIQUE: Cette conférence aura lieu du 7 au 9 novembre 2005, à Dakar, au Sénégal. Le Sommet apportera un soutien au Nouveau Partenariat pour le Développement Africain (NEPAD). Pour plus de précisions, contacter: Jean-Pierre Favennec; tel: +33-1-4752-7116; e-mail: j-pierre.favennec@ifp.fr; internet: <http://www.gvcp.org/content/calendar/detail/9326>

XII CONGRÈS MONDIAL SUR L'EAU: Organisée par l'Association Internationale sur l'Eau, cette conférence se tiendra du 22 au 25 novembre 2005, à New Delhi, en Inde. Pour plus de précisions, contacter: G.N. Mathur, Adhering Committee of International Water Resources Association; tel: +91-11-2611-5984; fax: +91-11-2611-6347; e-mail: info@worldwatercongress.org; internet: <http://wc.worldwatercongress.org:5050/index.jsp>

PREMIERE REUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO ET ONZIEME CONFERENCE DES PARTIES A L'UNFCCC: La première Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (RdP-1) aura lieu en conjonction avec la CdP-11 de l'UNFCCC du 28 novembre au 9 décembre 2005, à Montréal, au Canada. Pour plus de précisions, contacter: UNFCCC Secretariat; tel: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; e-mail: secretariat@unfccc.int; internet: http://unfccc.int/meetings/cop_11/items/3394.php